

Comité de pilotage Avesnoiseries du 8 janvier 2022

VISIO

Visio :

Jérémie TONDEUR / Gabriel LEBRUN / Luisa LEBRUN / Gerard DELVA / Stéphane SYMOND / Yvonne BURLET / Jean Claude DESSENNE / David PRONNIER / Emanuela LEBRUN / Laurence SANNIER / Magali MOSIN / Maxime COX

Rappel du COPIL : toutes les décisions sont prises par la COPIL et non le bureau / Il faut être adhérent pour participer au COPIL.

Salariée en contrat PEC

Magali MOSIN a commencé son contrat PEC en tant que secrétaire comptable et administrative.

Pass' sanitaire

Vu les conditions sanitaires et les mesures gouvernementales, le pass' sanitaire a été appliqué lors de l'enregistrement des chansons. Certains comédiens semblent réticents à ces mesures mais cela ne concerne qu'une faible partie. Pour les autres, cela ne semble pas poser de problème particulier.

Technique / Décors

En attente des premiers devis de gradins et autres. Les premiers rendez-vous ont été pris pour voir la faisabilité de la réalisation des décors. Cela passera forcément par de la conception avec plans avant d'entamer la fabrication.

Costumes

Les costumes seront sensiblement les mêmes entre les quartiers (en fonction des rôles : maire / Grand recycleur – Massard / Mambourg...). Les quartiers se différencieront en fonction de la couleur et des accessoires uniques à chaque quartier. Les ateliers pourront commencer début février. Voir au niveau des ateliers de coutures sur le territoire pour obtenir de l'aide. Faire une cartographie du secteur avec les potentiels couturiers. Tous les contacts potentiels sont à remonter auprès de Maxime et Luisa qui se chargent de faire la cartographie et de coordonner. Leurs coordonnées seront mises sur le site. Luisa s'occupe de la commande du nouveau matériel couture (portants...).

Comptabilité

Magali fait le point comptable de l'année 2021 afin de préparer l'AG 2022.

Local Avesnes

L'association a l'autorisation de réaliser les travaux de réfection du local.

Jean-Claude Desenne coordonne avec Gérard Delva les travaux concernant la fuite au niveau du toit.

Enquête à l'envers 18 décembre à Fourmies / Enregistrements

L'auditorium de l'écomusée a été prêté gracieusement à l'association pour pouvoir faire les enregistrements des chansons. Une réduction sur le cachet de la murder (1800€) avait été proposée. Il a été demandé par l'écomusée de reprogrammer plutôt la murder en juin-juillet à la fin de l'exposition.

Bande son

Les enregistrements des chansons sont terminés. Le montage va être fait pour être prêt lors des premières répétitions.

Financements

Parenthèse Ciné roulotte : le retour (acceptation ou non) de la demande de subvention de la Région n'avait toujours pas été reçu. Le contact a été pris par téléphone. Le dossier a été refusé pour la subvention. Malheureusement, le motif de refus reste très confus... Il semble pourtant que le projet rentrait dans tous les critères demandés par la région. Pour les prochaines demandes il faudra se rapprocher d'un élu régional afin d'appuyer les dossiers. Le contact sera pris avec Nelly Janier Dubry, vice-présidente à la Région et présidente de l'écomusée de l'avesnois.

Contact a été pris aussi avec Aurélien Cir du PNR qui gère le fond LEADER. Il semble qu'il y ait un fond d'enveloppe sur laquelle nous pourrions prétendre une subvention. Le point doit être fait le 12 janvier. Il faut reprendre contact avec lui après cette réunion afin de voir les possibilités de financement.

Appel à projet Conseil départemental du Nord

Le conseil départemental du Nord a lancé un appel à projet « Emploi-Insertion » Gabriel a rencontré, en visio, des responsables du projet.

Les Avesnoiseries/ Fabrik' pourraient proposer un projet rentrant dans les objectifs de l'AAP

Qui porte l'appel à projet ?

Aux vues des pièces comptables à montrer et de la technicité de la demande (réinsertion...) il serait peut-être plus efficace que le projet soit porté par la Fabrik' avec l'appui des Avesnoiseries.

Validé par le COPIL

Communication

Une plaquette de présentation A3 format fini A4 vient d'être finalisée. L'idée est d'envoyer la plaquette aux différents partenaires dès janvier à commencer par les communes. Ce qui nous permettrait de présenter les vœux en même temps. Elle serait imprimée sur un papier de qualité (300gr) en 500 exemplaires (336€ HT).

Validé par le copil (version verte).

Pour les entreprises, faire dans un premier temps un listing des entreprises potentielles à contacter (Maxime et Magali). Le listing sera envoyé aux bénévoles pour compléments et obtenir des contacts auprès des entreprises. Une réunion va être vite programmée afin de définir les tarifs de sponsoring. Il faut commencer la prospection dès février.

Répétitions

Un nouveau planning a été fait. Jusque-là, l'articulation prévoyait 3 rencontres en commun. Pour des questions de salle, de contexte sanitaire et de facilité de répétitions, un nouveau planning est proposé. Avant de mobiliser les comédiens sur un minimum de soirée (2) et une seule soirée tous en commun.

Validé par le copil

Chapiteaux et pagodes

Il faut réserver dès maintenant les différents chapiteaux et pagodes pour le spectacle. Les demandes doivent passer par les communes.

Rendez-vous des saveurs Aulnoye Aymeries

Le salon a lieu les 26 et 27 mars 2022. Outre la présence sur un stand, nous avons l'autorisation de déambuler en costumes, de passer avec une sono portable la chanson Hilarius. L'organisateur nous propose également de présenter la première scène du spectacle (intro + chanson) sur une scène centrale, le dimanche vers 14h30-15h et le samedi vers 12h (juste après les discours inauguraux).

Parenthèse : à noter le 15 mai (même type d'animation) les Saint Hilairoises.

Budget et financement.

Un tableau prévisionnel a été mis en place. Il permet de voir de façon très rapide et concrète la rentabilité du spectacle en fonction du nombre de visiteurs / du prix des billets / des recettes en restauration et buvette...

Ce tableau permettra de définir plus efficacement le tarif des billets. La Billetterie doit être mise en ligne dès le mois de mars afin de pouvoir communiquer sur le RDV des saveurs.

Maxime est missionné de voir le tarif de spectacle son et lumières de même envergure afin d'avoir une base de travail.

Il faut absolument que les tarifs soient définis lors du prochain COPIL afin de mettre la billetterie en ligne et de pouvoir s'en servir pour élaborer les plans de Mécenat.